

**TRANSPARENCY INTERNATIONAL  
INITIATIVE MADAGASCAR**  
Lot II U 86 CITE PLANTON AMPAHIBE

**ETATS FINANCIERS  
AU 31 DECEMBRE 2015**

**JUIN 2016**

Objet de notre rapport

N° 1371/16/DNL/RIC

Du 30/06/16

Rado RAKOTOV

Expert-Comptable et Fiscaliste  
inscrit au Tableau des Experts

## SOMMAIRE

<b>ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	<b>1</b>
<b>ETAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE</b>	<b>1</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<b>1</b>
<b>ETAT DE VARIATION DES FONDS PROPRES</b>	<b>2</b>
<b>ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>2</b>
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	3
3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6
4. SUBVENTIONS	7
5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8
6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	9
7. COTISATIONS	9
8. CONSOMMABLES	9
9. SERVICES EXTÉRIEURS	9
10. CHARGES DU PERSONNEL	10
11. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10
12. ETAT DES CHARGES PAR DESTINATION	11
13. CORRECTION D'ERREUR	11
14. PARTIES LIÉES	12
15. IMPÔT SUR LES REVENUS	13
16. INSTRUMENTS FINANCIERS	13
17. EVENTUALITÉS	13
18. SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE DANS LES ÉVALUATIONS	13
19. JUGEMENTS	13
20. EVENEMENT SUBSEQUENT	14
21. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS	14



Objet de notre rapport

N° 1531/16/DN/Sec

Du 30/06/16

**Rado RAKOTOBE**  
Expert-Comptable et Financier  
Inscrit au Tableau A de l'Ordre

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2015

(en ariary)	Note	2015	2014
<b>ACTIFS</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	3	3 569 933,68	7 227 508,69
Immobilisations financières			2 125 873,00
		<u>3 569 933,68</u>	<u>9 353 381,69</u>
<b>Actifs courants</b>			
Créances et autres débiteurs		928 600,63	537 800,00
Subventions à recevoir			2 704 226,00
Trésorerie	5	15 969 744,44	56 295 243,66
		<u>16 898 345,07</u>	<u>59 537 269,66</u>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<u><b>20 468 278,75</b></u>	<u><b>68 890 651,35</b></u>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Subventions d'équipement à plus d'un an	4;18	852 371,18	5 695 806,68
		<u>852 371,18</u>	<u>5 695 806,68</u>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs	6	28 736 556,88	31 494 264,51
Subventions reçues d'avance	4;18	71 588 827,24	110 446 814,20
Subventions d'équipement à moins d'un an	4;18	2 707 562,50	3 642 275,01
		<u>103 032 946,62</u>	<u>145 583 353,72</u>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<u><b>103 895 317,80</b></u>	<u><b>151 279 160,40</b></u>
<b>FONDS PROPRES</b>			
Cumul des résultats antérieurs		-65 991 031,68	-68 403 415,92
Déficit ou Bénéfice net de la période		-17 436 007,37	-13 985 093,13
Total fonds Propres		<u>-83 427 039,05</u>	<u>-82 388 509,05</u>
<b>TOTAL PASSIFS ET FONDS PROPRES</b>		<u><b>20 468 278,75</b></u>	<u><b>68 890 651,35</b></u>

## ETAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Période du 01/01/15 au 31/12/15

(en ariary)	Note	2015	2014
Cotisations des membres	7	160 000,00	260 000,00
Subventions	4;18	62 033 569,58	280 419 234,71
Autres produits		1 904 837,12	591 174,40
<b>Total des revenus</b>		<u><b>64 098 406,70</b></u>	<u><b>281 270 409,11</b></u>
Consommables	8	-2 061 648,00	-8 817 693,00
Services extérieurs	9	-61 817 431,41	-214 365 712,34
Impôts et taxes		-240 000,00	
Charges de personnel	10	-13 757 759,65	-56 893 620,00
Dotations aux amortissements et provisions	11	-3 657 575,01	-12 855 642,27
Charges financières			-2 322 822,63
<b>Total des dépenses</b>		<u><b>-81 534 414,07</b></u>	<u><b>-295 255 490,24</b></u>
<b>Déficit ou bénéfice net de la période</b>		<u><b>-17 436 007,37</b></u>	<u><b>-13 985 081,13</b></u>

Objet de notre rapport

N° 1371/16/DN/PR

Du 30/06/16

**Rado RAKOTOBE**

Expert-Comptable inscrit au Répertoire  
Inventaire des Titulaires de l'Ordre



**TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
Période du 01/01/15 au 31/12/15

(en ariary)	Note	2015	2014
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Encaissements reçus des membres et des bailleurs de fonds	5	69 916 414,78	304 933 762,27
Sommes versées aux fournisseurs, au personnel, à l'Etat et aux autres créditeurs		-80 865 347,31	-280 155 823,34
Décaissement pour remboursement de fonds non éligibles		-4 229 950,00	
Décaissement pour remboursement de reliquat		-27 051 453,80	
Produits financiers		1 904 837,12	591 174,40
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>		<b>-40 325 499,22</b>	<b>25 369 113,33</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles			-1 950 000,00
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>-1 950 000,00</b>
Incidences des variations des taux de changes sur liquidités et quasi-liquidités			-2 322 822,63
<b>Variations de trésorerie de la période</b>		<b>-40 325 499,22</b>	<b>21 096 290,70</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		56 295 243,66	35 198 952,96
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		15 969 744,44	56 295 243,66
<b>Variation de trésorerie de la période</b>	5	<b>-40 325 499,22</b>	<b>21 096 290,70</b>

**ETAT DE VARIATION DES FONDS PROPRES**  
Exercice clos le 31 décembre 2015

(en ariary)	2015	2014
Situation au début de la période	-82 388 509,05	-68 403 415,92
net de la période	-17 436 007,37	-13 985 093,13
Correction d'erreur	16 397 477,37	
Situation à la fin de la période	<b>-83 427 039,05</b>	<b>-82 388 509,05</b>

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du Comité Directeur de l'Association. L'Assemblée Générale a autorisé leur publication le 30 juin 2016.

  
**Solofa RAKOTOSEHENO**  
Trésorier

Les notes de l'Annexe numérotées de 1 à 21 font partie intégrante des états financiers.

Objet de notre rapport  
N° 1371/16/DN/RK  
Du 30/10/16  
**Rado RAKOTOBE**  
Expert-Comptable et Financier  
Inscrit au Tableau des Membres

## ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS Exercice clos le 31 décembre 2015

### 1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transparency International-Initiative Madagascar (« TI-IM ») est une Association civile privée à but non lucratif de nationalité malgache créée en 2002, régie par l'ordonnance n°60-133 du 03 octobre 1960.

En février 2015, l'Association a déménagé à Behoririka. Actuellement, elle a son siège social au Lot II U 86 Cité Planton Ampahibe.

Elle a comme mission, en accord la mission de Transparency International, basé à Berlin en Allemagne (« TI-Berlin »), dont elle fait partie :

- de contrôler la corruption dans les transactions économiques afin d'encourager la justice et l'honnêteté sur le plan national et international ;
- d'insérer un réseau d'intégrité dans la texture de la société malgache afin de parvenir à des réformes de systèmes, moyen efficace et réaliste pour endiguer la corruption.

La procédure de ré-accréditation de la section nationale malgache aurait dû se dérouler en 2014, mais a été repoussée à juin 2016.

Les activités de 2015 ont concerné principalement :

- l'achèvement de la réalisation du Projet d'accroissement de la compréhension de la corruption et soutien aux victimes de corruption (« ACCSVC »), financée par le Fonds Canadien d'Initiatives Locales (« FCIL ») et se terminant en fin février 2015
- la réalisation du Programme Corruption in Antananarivo's Public Services (« CAPS »), financée par l'Ambassade du Royaume Uni, se terminant en mars 2015;
- l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (« ESPCNUCC ») du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2015, financé par l'ONUSD ;
- l'amélioration des moyens d'existence des hommes et des femmes affectés par les pratiques de corruption dans l'administration des terres et les transactions foncières en Afrique, grâce à la sécurité d'occupation et l'accès juste et équitable à la terre dans les zones rurales, périurbaines et urbaines, du 01<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015, « LCA » financée par TI-S ;
- la prévention de la corruption lors de la création d'une entreprise à Madagascar, du 1<sup>er</sup> décembre 2015 au 31 mars 2016 « PCBM » financée par l'Ambassade du Royaume Uni.

Les états financiers sont présentés dans la monnaie nationale (Ariary).

La durée de l'exercice comptable est de douze (12) mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Les états financiers sont présentés dans la monnaie nationale malgache (ariary).

### 2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis :

- en conformité avec le Plan Comptable Général 2005 (« PCG 2005 »), référentiel comptable en vigueur à Madagascar (cohérent avec les normes internationales IAS/IFRS) ; et
- suivant le principe du coût historique.

Les principales règles comptables sont présentées ci-après.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles, détenues pour la production ou la fourniture de biens ou services, la location, ou l'utilisation à des fins administratives, sont présentées au bilan à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul éventuel des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures à leur acquisition sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, si elles ne font que restaurer le niveau de performance de l'actif. Par contre, elles sont ajoutées à la valeur comptable de l'actif si elles augmentent celle-ci, c'est-à-dire, quand il est probable que des avantages économiques futurs, supérieurs à ceux correspondant au niveau original de performance, iront à l'Entité.

Les amortissements pour dépréciation consistent en la répartition systématique en charges du montant des immobilisations sur leur durée d'utilité et suivant la méthode linéaire.

La durée d'utilité et le mode d'amortissement sont réexaminés périodiquement. En cas de modifications importantes des estimations ou des prévisions antérieures, la dotation aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs est ajustée.

#### *Dépréciations d'actifs*

A chaque arrêté des comptes, il est apprécié s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif a pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif doit être estimée.

La valeur recouvrable d'un actif est évaluée à la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, attendus de l'utilisation continue de l'actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. Dans le cas où il ne serait pas possible de déterminer le prix de vente net d'un actif, sa valeur recouvrable est considérée comme égale à sa valeur d'utilité. Dans le cas où l'actif ne générerait pas directement de flux de trésorerie, sa valeur recouvrable est déterminée sur la base de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable nette d'amortissement pour dépréciation, cette dernière doit être ramenée à sa valeur recouvrable. Le montant de l'excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur recouvrable constitue une perte de valeur ; celle-ci est constatée par la diminution dudit actif et par la comptabilisation d'une charge.

A chaque arrêté des comptes, il est apprécié s'il existe un indice montrant qu'une perte de valeur, comptabilisée pour un actif au cours d'exercices antérieurs, n'existe plus ou a diminué. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif doit être estimée. La perte de valeur, constatée sur un actif au cours d'exercices antérieurs, est reprise en produit dans le compte de résultat lorsque la valeur recouvrable de cet actif redevient supérieure à sa valeur comptable. La valeur comptable de l'actif est alors augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans toutefois pouvoir dépasser la valeur comptable nette d'amortissements qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Objet de notre rapport  
N° 1331/16/DNL/RGR  
Du 30/06/16  
Rado RABOYRE  
Expert-Comptable inscrit  
à l'Ordre des Experts-Comptables  
à Madagascar

### Opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies autres que l'Ariary sont enregistrées au taux de change de la date de transaction. Lorsque les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères subsistent au bilan à la date de clôture de l'exercice, leur enregistrement initial est corrigé sur la base du dernier cours de change à cette date.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes (coûts historiques) et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire augmentent ou diminuent les montants initiaux. Ces différences constituent des charges financières ou des produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change résultant d'une forte dévaluation ou dépréciation de la monnaie et qui affectent des passifs directement liés à l'acquisition récente d'actifs facturés dans une monnaie étrangère sont inclus dans la valeur comptable de l'actif concerné uniquement si les conditions suivantes sont remplies :

- la valeur comptable ainsi ajustée n'est pas supérieure au plus faible du coût de remplacement et de la valeur recouvrable de cet actif ;
- les passifs ne pouvaient être réglés ou ne pouvaient faire l'objet d'une couverture pour risque de change avant la survenance de la forte dévaluation ou dépréciation ;
- les actifs concernés ont été acquis dans les douze mois précédant la forte dévaluation ou dépréciation de la monnaie.

Le cours de change à la clôture de l'exercice des deux principales devises utilisées par l'Association est présenté dans le tableau suivant :

	2015	2014	Variation
Euro	3497,62	3167,33	9,44%
USD	3199,21	2596,73	18,83%

Les cours moyens se présentent comme suit :

	2015	2014	Variation
Euro	3492,5	3202,53	8,30%
USD	3198,5	2414,81	24,50%

### Subventions

Les subventions sont comptabilisées en produits lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- l'entité se conformera aux conditions attachées aux subventions ; et
- les subventions ont été ou seront reçues.

Les subventions encaissées pour lesquelles la conformité aux conditions y attachées n'est pas encore acquise (ex : audit d'éligibilité des dépenses non encore effectué) sont présentées au passif en tant que subventions reçues d'avance.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au passif en tant que produits différés. Le virement en produits se fait au même rythme que l'amortissement de l'actif.

### Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produits au moment de leur encaissement dans la mesure où leur paiement n'est pas soumis à des dispositifs contraignants ; ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues.

### Charges

Les charges sont des diminutions d'avantages économiques au cours de la période sous forme de consommations, de sorties, de diminutions d'actifs ou de survenance de passifs. Elles ont pour effet de diminuer les fonds propres autrement que par des distributions.

Les charges sont comptabilisées au compte de résultat sur la base d'une association directe entre les coûts encourus et l'obtention d'éléments spécifiques de produits. Une dépense qui ne peut pas être associée à un avantage économique futur est comptabilisée en charge dès sa réalisation. Les charges nettement précisées quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions.

## 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier de bureau	Matériel informatique	Autre matériel	TOTAL
<b>COUT</b>				
1er janvier 2014	10 768 876,60	31 558 176,40	8 596 000,00	50 923 053,00
Acquisitions	-	1 950 000,00	-	1 950 000,00
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>10 768 876,60</b>	<b>33 508 176,40</b>	<b>8 596 000,00</b>	<b>52 873 053,00</b>
Acquisitions	-	-	-	0,00
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>10 768 876,60</b>	<b>33 508 176,40</b>	<b>8 596 000,00</b>	<b>52 873 053,00</b>
<b>AMORTISSEMENT ET DEPRECIATIONS</b>				
1er janvier 2014	-8 588 676,60	-24 198 432,71	-5 947 312,50	-38 734 421,81
Amortissements	-1 301 800,00	-3 951 822,50	-1 647 500,00	-6 911 122,50
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>-9 890 476,60</b>	<b>-28 160 255,21</b>	<b>-7 594 812,50</b>	<b>-45 645 544,31</b>
Amortissements	-741 900,00	-2 310 487,51	-605 187,50	-3 657 575,01
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>-10 632 376,60</b>	<b>-30 470 742,72</b>	<b>-8 200 000,00</b>	<b>-49 303 119,32</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>				
Au 31 décembre 2014	878 400,00	5 347 921,19	1 001 187,50	7 227 508,69
Au 31 décembre 2015	136 500,00	3 037 433,68	396 000,00	3 569 933,68

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Mobilier de bureau	25%
Matériel informatique	25%
Autre matériel	25% à 33%



Objet de notre rapport

N° A371/16/DNL/RCL

Du 30/06/16

Rado RAKOBOBE

Expert-Comptable en exercice  
Inscrit au Tableau des Experts



#### 4. SUBVENTIONS

##### Au passif - Subvention d'équipement différé

	2015	2014
Solde au 1er janvier	9 338 081,69	14 268 604,19
Nouveaux différés		1 950 000,00
Virés en produits	-3 642 275,01	-6 880 522,50
Annulation dépôt et cautionnement	-2 125 873,00	
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>3 569 933,68</b>	<b>9 338 081,69</b>

##### Au passif - Subvention reçues d'avance

	2015	2014
Solde au 1er janvier	110 446 814,20	78 297 538,14
Encaissement de la période	69 916 414,78	304 933 762,27
Virés en produits	-61 095 520,57	-274 734 486,21
Remboursement de fonds	-31 281 403,80	
Correction d'erreur	-16 397 477,37	
Virés en subvention d'équipement différé		1 950 000,00
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>71 588 827,24</b>	<b>110 446 814,20</b>

##### Produits de la période - Répartition par projets/activités

	2015	2014
CAJAC	3 642 275,01	127 821 192,50
PTSF		91 606 121,00
APVC		21 540 579,20
ACCSVC	15 028 906,00	14 828 810,00
CAPS	20 020 121,70	12 956 762,00
ARP		10 012 310,00
Autres projets/activités		1 653 460,01
LCA	23 342 266,87	
	<b>62 033 569,58</b>	<b>280 419 234,71</b>

##### Produits de la période par nature

	2015	2014
Subventions virées en produits	58 391 294,57	273 538 712,21
Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat	3 642 275,01	6 880 552,50
<b>Solde au 31 décembre</b>	<b>62 033 569,58</b>	<b>280 419 264,71</b>

##### Autres subventions

Dans le cadre de la réalisation du Programme CAPS (cf. Note 1), l'Association a bénéficié des prestations d'un assistant technique, mis à disposition gratuitement par la Fondation pour les Etudes et les Recherches sur le Développement International (« FERDI »). Ces prestations n'ont pas été comptabilisées, leur juste valeur n'ayant pu être évaluée de façon fiable.

Objet de notre rapport

N° 1371/16/DNL/RKR

Du 30/06/16

Rado RAKOTONIRAE  
Expert-Comptable et Fiscaliste  
Unicité au Tribunal de Commerce de Tananarive

## 5. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

### Banque et caisse

La trésorerie se ventile comme suit :

	2015	2014
Banques en Ariary	15 480 576,73	47 547 505,35
Banques en devises	195 897,31	8 747 738,31
Caisse	293 270,40	
	<b>15 969 744,44</b>	<b>56 295 243,66</b>

### Encaissements reçus

Les encaissements reçus des bailleurs de fonds et des membres se répartissent comme suit :

	2015	2014
T1 Berlin	23 348 467,20	141 703 096,36
GIZ		107 064 420,00
PNUD		23 067 524,00
FCIL	6 700 825,50	22 846 185,91
Ambassade Royaume Uni	23 722 348,00	10 252 536,00
ONUOC	16 144 774,08	
	<b>69 916 414,78</b>	<b>304 933 762,27</b>

L'analyse des écarts entre le déficit net de la période de -17 436 007,37 et la diminution de la trésorerie de -40 325 499,22 est présentée dans le tableau ci-après :

	2015	2014
Résultat net de l'exercice	-17 436 007,37	-13 985 093,13
Ajustement pour		
Dotations aux amortissements et provisions	3 657 575,01	12 855 642,27
Augmentations de créances et autres débiteurs	797 023,36	-9 186 545,77
Augmentations de fournisseurs et autres créditeurs	-2 757 707,63	6 143 533,77
Augmentation de subvention	-38 857 986,96	29 541 576,19
Annulation de dépôts et cautionnement	-2 125 873,00	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>-56 722 976,59</b>	<b>25 369 113,33</b>
Correction d'erreur	16 397 477,37	
<b>Correction d'erreur</b>	<b>16 397 477,37</b>	<b>0,00</b>
Décassement sur acquisition d'immobilisations corporelles		-1 950 000,00
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 950 000,00</b>
Incidences de variation de taux de change sur liquidités et quasi liquidités		-2 322 822,63
<b>Variation de trésorerie de la période</b>	<b>-40 325 499,22</b>	<b>21 096 290,70</b>

Objet de notre rapport

N° 1371/16/DNL/FCR

Du 30/06/16

Rado RAKOTONIBE

Expert-Comptable et Financier

Inscrit au Tableau de l'Etat

## 6. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs de biens et services	7 275 716,00	8 968 725,00
Rémunérations dues au personnel	2 033 600,34	2 040 267,00
Organismes sociaux	2 877 534,65	3 629 740,74
Impôts recouvrables sur des tiers	2 409 375,92	6 311 464,00
Créditeurs divers	14 140 329,97	10 544 067,77
	<b>28 736 556,88</b>	<b>31 494 264,51</b>

## 7. COTISATIONS

Les cotisations des membres se présentent comme suit :

	2015	2014
Au titre de la période	160 000,00	260 000,00
	<b>160 000,00</b>	<b>260 000,00</b>

Le nombre des membres est de 8 en 2015 contre 13 en 2014, certains membres s'étant mis en retrait de l'Association.

## 8. CONSOMMABLES

	2015	2014
Autre achats non stockés	589 500,00	7 295 340,00
Eau et électricité	59 788,00	639 453,00
Fournitures de bureau	1 412 360,00	882 900,00
	<b>2 061 648,00</b>	<b>8 817 693,00</b>

## 9. SERVICES EXTÉRIEURS

	2015	2014
Déplacements, missions et réceptions	20 512 481,00	115 898 704,84
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	8 155 000,00	25 994 997,00
Personnel extérieurs à l'entreprise	6 652 219,00	25 410 000,00
Locations	3 659 506,00	14 414 210,00
Publicité, publication, relations publiques	9 020 452,00	16 915 428,00
Frais postaux et de télécommunications	7 366 694,98	8 327 065,63
Documentations et divers	4 330 000,00	6 524 512,00
Entretien, réparations et maintenance	600 000,00	485 000,00
Services bancaire et assimilés	667 238,43	395 806,87
Sous traitance générale	853 840,00	
	<b>61 817 431,41</b>	<b>214 365 724,34</b>

Le poste « Déplacement, missions et réceptions » a concerné essentiellement des descentes de sensibilisation en provinces dans le cadre de projets.

Le poste « Rémunérations d'intermédiaires et honoraires » enregistre principalement les honoraires de consultants dans le cadre de projets.

Objet de notre rapport

N° 1371/16/DNL/RBC

Du 30/06/16

Rado RAKOTONDE

Expert-Comptable et Financier

Inscrit au 1650 du 1<sup>er</sup> lot (1997)

Le poste « Personnel extérieur à l'entreprise » comprend essentiellement toutes les dépenses engagées pour les prestations de consultants et para juristes dans le cadre de projets.

## 10. CHARGES DU PERSONNEL

	2015	2014
Rémunération du personnel	11 953 962,35	50 653 124,00
Cotisations aux organismes sociaux	1 803 797,30	6 240 496,00
	<b>13 757 759,65</b>	<b>56 893 620,00</b>

L'effectif moyen du personnel est de 5 employés contre 4 sur l'exercice précédent. Ci-après le tableau de répartition par fonction :

Fonction	2014	2015
Direction - Coordination	1	1
Administration	1	1
Chargés de Programmes	2	3
Total	4	5

Le poste de Directeur Exécutif est occupé par un bénévole en 2015.

## 11. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et provisions se ventilent comme suit :

	2015	2014
Amortissement des immobilisations	3 657 575,01	6 911 122,50
Dépréciations des créances		5 944 519,77
	<b>3 657 575,01</b>	<b>12 855 642,27</b>

Objet de notre rapport  
 N° 1571/16/DNL/RJG  
 Du 30/06/16  
 Rado RAKOBE  
 Expert-Comptable à Madagascar  
 Insérait au Tableau de l'Etat

**12. ETAT DES CHARGES PAR DESTINATION**

L'état des charges par destination se présente comme suit :

ACTIVITE	2011										TOTAL
	ONUDC	SEA	PCBM	CAAC	PTSP	APVC	RESERVE	CAPV	MPP	AUTRES ACTIVITES	
ACTIVITE	187 398,26	3 331 178,52						137 118,00		141 281,29	4 887 066,07
SALAIRI TRAVAILLEUR GENERAL							19 600,00				19 600,00
SALAIRE							2 775 500,00				2 775 500,00
SEPARATION ET MAINTIENANCE	180 000,00	440 300,00									620 300,00
SECURITE	50 000,00	700 000,00									1 200 000,00
SECURITE, OUTILS	4 148 807,26	150 000,00									4 298 807,26
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	1 214 492,26	5 000 000,00									6 214 492,26
SEPARATION DES MATIÈRES ET RECEPTIONS	5 232 200,26	4 177 000,00	18 000,00								9 427 200,26
SALAIRE, ENTRETIEN ET TELECOMMUNICATIONS	3 172 200,00	2 132 707,40	21 000,00								5 325 907,40
COMMERCE BANCAIRE	36 848,44	326 116,24									363 964,68
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	2 783 200,26	10 000 000,00									12 783 200,26
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS		7 170 000,00									7 170 000,00
TOTAL CHARGES	18 881 147,91	23 951 239,28	43 000,00	9 000,00	979 118,00	0,00	28 783 918,78	18 973 018,77	0,00	3 783 873,58	61 338 814,29

  

ACTIVITE	2011										TOTAL
	ONUDC	SEA	PCBM	CAAC	PTSP	APVC	RESERVE	CAPV	MPP	AUTRES ACTIVITES	
ACTIVITE	4 834 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			16 882 849,28
REPARATION ET MAINTIENANCE	480 000,00								50 000,00		530 000,00
SECURITE	3 354 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			19 402 849,28
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	3 354 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			19 402 849,28
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	3 354 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			19 402 849,28
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	3 354 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			19 402 849,28
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	3 354 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			19 402 849,28
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	3 354 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			19 402 849,28
SECURITE, APPROVISIONNEMENTS ET RECEPTIONS	3 354 813,28	14 831 118,00			979 118,00			237 800,00			19 402 849,28
TOTAL CHARGES	18 881 147,91	23 951 239,28	43 000,00	9 000,00	979 118,00	0,00	28 783 918,78	18 973 018,77	0,00	3 783 873,58	61 338 814,29



Objet de notre rapport  
 N° 1531/16/DY/PEKE  
 Du 30/06/16  
 Rado RAKOTOMBO  
 Expert-Comptable et Fiscaliste  
 Inscrit au Tableau A des Membres

### 13. CORRECTION D'ERREUR

Suite à la lettre de circularisation reçu de Transparency International - Secrétariat à Berlin, dans le cadre de l'audit, une correction d'erreur a été comptabilisée pour un montant de 16 397 477,37. L'erreur concerne des exercices antérieurs à 2014.

### 14. PARTIES LIÉES

#### *L'Assemblée Générale*

Elle est constituée par les membres de l'Association.

Suivants les statuts, l'Assemblée Générale est principalement chargée de définir et arrêter les orientations et stratégies à mettre en œuvre, ainsi que d'approuver la situation morale et financière de l'Association, elle se réunit au moins une fois par an.

Le statut de membre de l'Assemblée Générale est bénévole et ne fait l'objet d'aucune rémunération ni indemnité. Toutefois, les frais de missions des membres sont pris en charge selon les procédures internes en vigueur. Ces prises en charge ne constituent pas des rémunérations et interviennent dans le cours normal de l'activité de l'Association.

#### *Le Comité Directeur*

Il est composé d'au moins 3 membres désignés par l'Assemblée Générale pour un mandat de deux (2) ans renouvelable une fois.

Ce comité est chargé d'assurer la gestion de l'Association et jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Association et faire autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Les membres du Comité Directeur sont les personnes suivantes :

Nom		2015	2014
M. Alex RAFAMATANANTSOA	Président	X	X
M. Solofo RAKOTOSEHENO	Trésorier	X	X
Mme Yveline RAKOTONDRAMBOA	Conseiller	X	X
Mr Riija RASENDRATSIROFO	Conseiller		X

Le statut de membre du Comité exécutif est bénévole et ne fait l'objet d'aucune rémunération ni indemnité. Toutefois, les frais de missions des membres sont pris en charge selon les procédures internes en vigueur. Ces prises en charge ne constituent pas des rémunérations et interviennent dans le cours normal de l'activité de l'Association.

En cas d'insuffisance de la trésorerie, les membres du Comité Directeur avancent des fonds pour payer les dépenses de fonctionnement.

#### *Transparency International*

En tant que section nationale membre à part entière, TI-IM participe à l'Assemblée Générale de Transparency International tous les ans.

Durant l'exercice, TI-Berlin a transféré à TI-IM en tant qu'entité accréditée des subventions de 6 400,00 Euros équivalent à 23 348 467,20 contre MGA 44 113,00 Euros équivalent à 141 703 096,36 en 2014.

Objet de notre rapport

N° A371/16/DNL/RCC

Du 30/06/16

Rado RAKOTOBE

Expert-Comptable et Fiscaliste

Inscrit au Tableau A du 01/02/02

## 15. IMPÔT SUR LES REVENUS

Etant une Association à but non lucratif, TI-IM ne paie pas d'impôts sur les Revenus. Toutefois, elle est tenue selon la Loi de retenir à la source et de reverser les impôts de son personnel salarié.

## 16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les seuls risques financiers auxquels est exposé l'Association sont les risques de change au niveau des comptes-courants bancaires en monnaie étrangère. Ces risques résident dans la traduction en Ar de ces compte-courants au taux de clôture à la date du bilan. Ce risque est considéré comme minimal aussi l'Association n'a pas mis en place un dispositif de couverture financière y afférent.

## 17. EVENTUALITÉS

Les risques et pertes éventuels sont essentiellement liés aux obligations légales que l'Association aurait éventuellement involontairement omises de respecter en raison d'un environnement général juridique et administratif encore peu sécurisant (difficulté d'accès aux textes, caractères flou et souvent inadapté au contexte des dispositions légales en vigueur etc.).

Dans un contentieux en cours de l'exercice précédent, le tiers concerné réclame un montant significatif à TI-IM. Les négociations sont en cours.

Les autres risques et pertes éventuels ne sont pas mesurables.

## 18. SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE DANS LES ÉVALUATIONS

Ces états financiers n'ont pu être mis correctement en conformité avec le cadre conceptuel du Plan Comptable Général 2005 (PCG 2005) au plan de l'exhaustivité (Art. 122-4) des informations qu'ils contiennent, aussi bien au niveau des montants que de la liste des informations à fournir, ainsi qu'en ce qui concerne l'indépendance des exercices (Art. 123-1). Cette situation est due notamment au fait que l'Association restait non soumise à des mesures adéquates de contrôle interne destinées à surveiller la régularité et la sincérité des enregistrements comptables et des comptes annuels qui en résultent.

A partir du mois d'Octobre 2015, l'Association a toutefois recruté une secrétaire comptable à plein temps pour assurer la tenue de la comptabilité.

## 19. JUGEMENTS

A l'exclusion des jugements qui impliquent des estimations, lors de l'application des méthodes comptables de l'Association, le Comité Directeur a fait les jugements suivants qui ont un impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

### *Continuité d'exploitation*

En dépit de la situation négative des fonds propres, les membres du Comité Directeur, en considération d'une pratique constante des membres qui consiste à apporter leurs aides à l'association lors des situations difficiles liées à l'absence de financement, jugent qu'en

Objet de notre rapport

N° 1527/16/DN/REC

Du 30/06/16

Rado RAKOVIC  
Expert-Comptable à l'Etat  
Inscrit au tableau A de l'Etat

date de l'approbation des présents états financiers, l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur un avenir prévisible reste valable.

#### *Subventions*

Malgré les sources principales d'incertitudes dans les évaluations (Note 17), le Comité Directeur juge que les subventions comptabilisées en produits dans l'état de la performance financière sont pertinentes et fiables.

### **20. EVENEMENT SUBSEQUENT**

En 2016, l'Association a signé une convention avec TI-S Berlin sur le projet foncier qui dure jusqu'en 2019 mais renouvelable tous les ans.

### **21. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du Comité Directeur de l'Association, l'Assemblée Générale a autorisé leur publication, le

Selon les statuts de l'Association, l'Assemblée Générale a le droit de redresser les comptes publiés.



Objet de notre rapport

N° 1371/16/DNL/RGR

Du 30/06/16

Rado RAKOTONJAN

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau des Membres

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Rado Rakotonjan".